

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé sur le territoire de la commune de Kourou du **25 juin 2018 au 25 juillet 2018 inclus**, soit 31 jours, à une double enquête publique relative à la demande d'autorisation, présentée par le Centre National d'Études Spatiales (CNES) de construire et d'exploiter des canalisations de transport de produits chimiques reliant les installations de lancement Ariane (BLA ou ELA3) **et à la demande d'autorisation environnementale supplétive de la canalisation d'air**, dans le Centre Spatial Guyanais sur le territoire de la commune de Kourou (97310).

La demande est introduite par M. Didier FAIVRE, agissant en qualité de directeur du CNES dont le siège social se situe 2 place Maurice Quentin – 75039 Paris CEDEX 01. L'adresse de l'établissement concerné par la démarche est situé route de l'espace, BP 726, 97387 Kourou cedex. La personne chargée du dossier est Mme Myriam VERTUEUX, Responsable Sauvegarde Sol du Projet Ariane VI (CG/SDP/ES) – tel : 05 94 33 71 82 ou 06 94 40 62 81 – email : myriam.vertueux@cnes.fr.

M. Frédy LUCAS, retraité, résidant à Cayenne, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Guyane.

Le service instructeur en charge de ce dossier à la DEAL est le service Risques, Énergie, Mines et Déchets – Unité Risques Accidentels (URA). Personne en charge du dossier : Ludovic MARCELIUS - 0594 29 64 36 – courriel : ura.remd.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr – adresse : DEAL rue Carlos Fineley (pointe Buzaré) CS 76003 - 97306 Cayenne cedex.

Le dossier d'enquête publique, l'arrêté d'ouverture d'enquête publique, l'avis d'enquête publique et l'avis de l'autorité environnementale sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques).

Le public pourra formuler ses observations : Par écrit sur le registre d'enquête publique tenu à la disposition du public à la mairie de Kourou, pendant toute la durée de l'enquête publique ;

Par voie postale, à la mairie de Kourou à l'adresse indiquée ci-dessus, à l'attention du commissaire enquêteur **M. Frédy LUCAS** ;

Par dépôt sur le site de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques)

Les observations formulées par voie postale et déposées sur le site de la DEAL seront annexées au registre d'enquête publique.

Les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la mairie de KOUROU, 30 avenue des Roches 97310 téléphone : 05 94 22 31 31 (standard mairie), afin que chacun puisse en prendre connaissance tous les jours aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exception du samedi, dimanche et jours fériés : **Lundi** 07:30-13:30 - **Mardi** 07:30-13:30-15:00-18:00 - **Mercredi** 07:30-13:30 - 15:00-18:00 - **Jeudi** 07:30-13:30 - 15:00-18:00 - **Vendredi** 07:30-13:30

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Kourou de 10 h à 13 h les jours suivants :

- **Lundi 25 juin 2018 – jeudi 5 juillet 2018 et lundi 23 juillet 2018.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Kourou et sur le site internet de la préfecture : www.guyane.pref.gouv.fr – (accueil - actualités - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

L'Adjointe du chef de service
Pilotage, Stratégie du Développement Durable


Myriam VALDES